









onseil de l'ordre

 Assemblée générale et gala des Galériens

actualités-brèves

- Exposition :
- Histoire d'une réhabilitation
- Le nouvel immeuble de l'Institut de travail social: Un montage compliqué
- Clermont-Ferrand :

Que deviendra l'hôtel-Dieu ? De jeunes architectes européens vont imaginer l'avenir du site

- La disparition de François Voinchet : Passionné par les vieilles pierres
- Muséographie du Mémorial du World Trade Center :
- Une architecte aurillacoise en finale
- Le stade aquatique livré fin 2007
- · Cinémas clermontois : Adieu Paris, bonjour l'Ambiance
- CAUE : Le départ de Bernard Lescher
- Bellerive-sur-Allier densifie son centre

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

www.archiauvergne.org

ordre@archiauvergne.org Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.93.17.22 ordre@archi-auvergne.org Directeur de la publication : Roland Ondet Comité de rédaction : Antoine Bruhat / Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieul. Correspondant Didier Allibert, dants :

Julie Bouniol, Bruno Recoul Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 avec la participation de Xavier Zwiller -Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction Publicité : G. de Bussac / Alain Rosset 04 73 90 14 34 Dépôt légal : 2° trimestre 2007.



ommai

Nº 42 Avril 2007 Prix au numéro : 6,10 €. Abonnement: 15,24 €.

Photo de couverture : Le nouvel hôtel de Région

Illustration : Bruno Mader, Atelier 4 Vianette: La bibliothèque

Communautaire Inter Universitaire Il ustration : Pierre du Besset, Dominique Lyon.

• Le projet de Petzinka Pink Architekten: Tous bois dehors

Bibliothèque Communautaire **Inter Universitaire: Une ambition** encyclopédique

Attendue depuis dix ans, la future bibliothèque va réunir en un même lieu étudiants et grand public. Avec une superficie de 25.000 mètres carrés. près de 2 000 places assises et 840 000 documents disponibles, elle deviendra la deuxième bibliothèque de France. juste après la TGB François Mitterrand. Le projet des architectes, tout en rondeur, devrait lui permettre de s'intégrer facilement dans le quartier. Visite virtuelle de cet immense chantier...

savoir-faire

Les toitures végétalisées

Dans ce domaine, la France avance timidement, contrairement à nos voisins du nord. Pourtant, les toitures végétalisées ne manquent pas d'atout. A découvrir d'urgence.

observatoire

- L'observatoire des concours dans la région Auvergne
- Carnet

livre

Puy de Dôme, quelle aventure!

clin-d'æil

Retour vers le foutoir

actualités

 Le projet lauréat de Bruno Mader: Un "forum dans la forêt"

L'équipe lauréate a présenté un "projet global" où les atouts environnementaux n'ont pas pris le pas sur la création architecturale.

• Développement durable ou "HQE comptable"?



· Entretien avec René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne: "Un élément déclenchant pour la filière bois"

• Le projet d'Architecture Studio : La courbe du velum

• Le projet de Chaix et Morel & Associés : Une enveloppe de lave

'architecture a besoin que l'ensemble de ses troupes se mobilise. Elle a besoin de tous ses architectes pour construire notre cadre de travail et la société de demain.

L'élection du nouveau Conseil régional est repoussée à septembre 2007 pour le premier tour, et octobre pour le second. Le Conseil national sera, lui, reconstitué en novembre. C'est une année passionnante qui s'annonce : face à une société en pleine mutation, venez jouer un rôle actif dans les enjeux de notre profession. Faites-vous connaître pour nous aider à étayer ces actions au Conseil ou en liaison avec lui.

Je vous avais annoncé l'action "Architecture 2007". Courant juin, nous mettrons au point un grand débat, avec l'ensemble des partis politiques, sur le thème : "Quelle place

pour l'architecture ? Quel rôle pour les architectes dans la société, et dans l'avenir de nos concitoyens ?"

Cette journée s'organisera en deux temps. Le premier consistera en une présentation de l'ensemble des contrats-types préparés par l'Ordre: un outil particulièrement performant, notamment pour étayer votre argumentaire lors de vos négociations de contrats, mais aussi pour mieux connaître et faire connaître vos missions ainsi que les responsabilités des maîtres d'ouvrage. Il s'agit notamment d'arrêter le chiffrage au rabais de

prestations intellectuelles dont on appréhende mieux aujourd'hui la responsabilité et les enjeux, et dont la qualité est déterminante pour le bien-être de tous : à nous de le faire savoir clairement ! Il est de notre devoir de réaffirmer ainsi l'utilité publique de l'architecture et de tous ses domaines d'application.

Je vous invite également à visiter le blog d'Architecture e 2007 (www.architecture2007.com).

Aujourd'hui, les actions de votre Conseil de l'Ordre, et notamment ses marques d'intérêt clairement énoncées sur les questions d'urbanisme, nous valent d'être régulièrement conviés aux manifestations majeures qui se déroulent sur notre territoire. Il est hors de question que tous ces débats sur l'architecture et le devenir de nos villes s'élaborent sans les architectes. Nous devons être vigilants : certains autres participants, très organisés, se réjouiraient d'une vacance de notre part, car elle servirait largement leurs intérêts!

Au-delà du débat de juin, où je vous espère nombreux, nous avons besoin de vous au quotidien. Faites-vous connaître pour nous aider à suivre l'élabo-

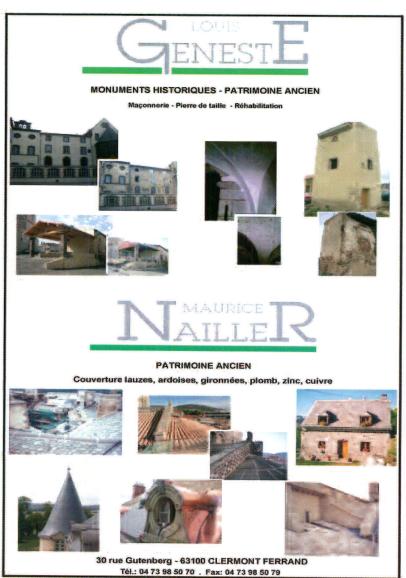
ration des PLU, des SCOT, des zones pilotes d'habitat et des schémas de déplacement urbain, dans les grandes agglomérations comme dans les communes plus petites. Nous devons couvrir l'ensemble de notre territoire tout au long de cette mutation, et le seul Conseil n'y suffit pas. Autant qu'il vous est possible, faites-nous part de vos expériences et de vos interventions lors de ces manifestations, participez aux conseils municipaux, aux réunions de quartiers, etc. J'ai conscience de la charge supplémentaire que cela apporte à vos emplois du temps déjà bien occupés, mais c'est à ce prix que nous maîtriserons au mieux l'avenir.

AUVERGNE

Votre éveil doit être visible. A tous, d'avance merci.













Assemblée générale et gala des Galériens

Une centaine de personnes ont participé le 23 février dernier, à Cébazat, au Gala des Galériens précédé de l'assemblée générale annuelle de l'Ordre régional des architectes, qui s'est tenue en présence de Jean-Pierre Courtioux, représentant la direction de l'Architecture et du Patrimoine (DAPA).

Cette réunion a permis de traiter de nombreux thèmes d'actualité, le premier restant, comme l'an dernier, la question de l'organisation des stages d'habilitation des jeunes architectes à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en nom propre (HEMONP). Autres sujets récurrents : la "chasse" aux signatures de complaisance, et celle aux professionnels dépourvus d'assurances. L'assemblée a également suivi avec attention l'état d'avancement de la mise en place d'une véritable assistance juridique de la part de l'Ordre : affaire à suivre...

Après l'examen des radiations et inscriptions (voir ci-contre), et l'évocation des diverses actions qui requièrent la participation de l'Ordre, l'attention s'est focalisée sur l'évolution du pôle Massif central de formation continue, qui réunit désormais l'Auvergne et le Limousin. En particulier, deux formations sont annoncées pour l'année 2007 : l'une traitera de l'architecture bois, pendant sept journées réparties en quatre périodes à partir du mois d'avril (en coopération avec Auvergne Promobois); l'autre, organisée avec l'APAVE sur une durée de deux jours, abordera la sécurité incendie. Par la suite, la soirée s'est progressivement échauffée grâce aux rythmes brésiliens...



Formation et samba...



Ci-dessus:

Vingt-deux personnes

ont prêté serment le 23 février

Benjamin Bernard,

Jacques Bissohong,

Thibaut Bartoli.

Serge Farre,

Brigitte Guyot, Marie-Anne Jacquard,

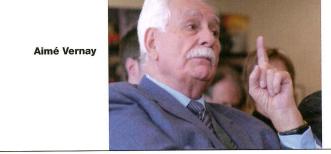
Bernard Labasse. Céline Lavigne, Orianne Le Gal, Sandrine Moneyron. Cécile Mont, Gilbert Odoul, Gérald Pil Séverine Poiseau, Nathalie Sauvanet.

Une centaine de personnes ont participé à l'Assemblée générale

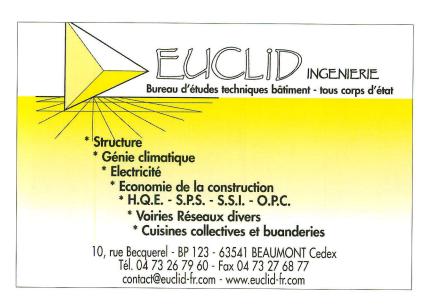


Xavier Chevalier, Hervé Condamin, Marina Dal Cero, Michel Bodin, Marta Dos Santos. conseiller national, Vanessa Duboscq, et Paul Leandri. directeur Philippe Faure. de l'ENSACF Jacques Frealdo,

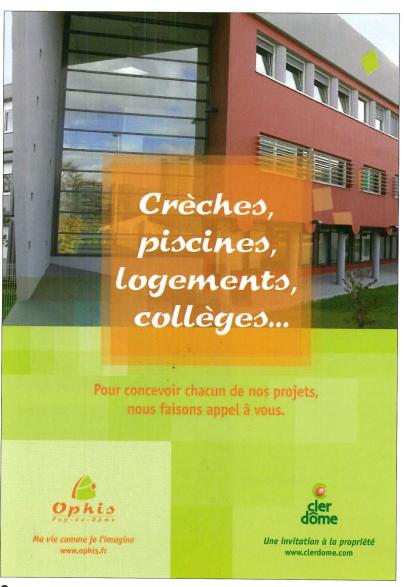




La présidente Sylvie Soulas avec Michel Bodin











INGENIERIE ET TECHNIQUE DE LA CONSTRUCTION

PARC TECHNOLOGIQUE DE LA PARDIEU 9, rue Louis Rosier - 63063 Clermont-Fd Cedex 1 Tél. 04 73 26 58 58 - Fax 04 73 27 66 16 E.mail : info@itc-be.fr

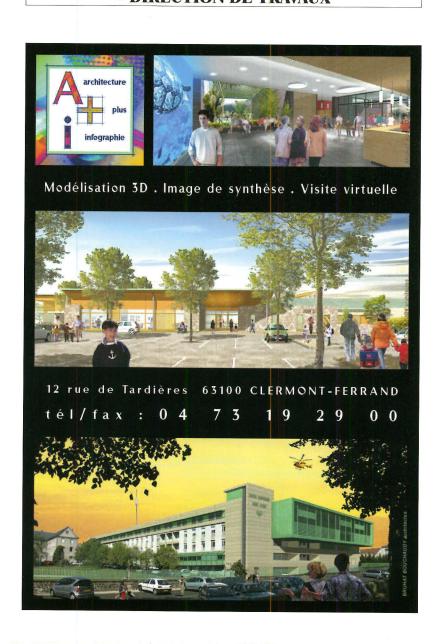
INGENIERIE

• ETUDES TECHNIQUES

Bâtiments tertiaires Bâtiments industriels Ouvrages d'Art Béton - Béton précontraint Charpente Acier - Bois Electricité

Câblages informatiques

• DIRECTION DE TRAVAUX



Exposition

Histoire d'une réhabilitation

ette exposition présente la réhabilitation d'un monument historique et de son environnement, l'ancienne église Notre-Dame (14°-15° siècles), devenue Halle aux Bleds (Blés), classée monument historique depuis 1946 et point d'orgue de la requalification urbaine de Saint-Flour (Cantal), afin de recréer un lieu de vie dans cet édifice exceptionnel (1). Arnaud Frich, photographe habité par les lumières d'église, spécialiste des prises de vue au format panoramique et auteur d'un livre sur cette technique, a été invité à choisir quelques « grains de lumière » dans cette halle en travaux.

Mise en scène par Marie-Hélène Gay-Charpin, architecte et enseignante à l'école d'architecture de Clermont, l'histoire tourmentée de cette église est aussi retracée par des bannières accompagnant les prises de vue, avec des textes rédigés par Stefan Manciulescu, architecte en chef des Monuments historiques, Philippe Jouve, passionné d'histoire locale. Christiane Boutevin, responsable des archives municipales de Saint-Flour, Vincent Trinh, architecte, et Sandrine Daureil, animatrice de l'architecture et du patrimoine.

La première phase du chantier, présentée dans cette exposition, porte sur la réfection des façades, des pierres et des sculptures endommagées, l'abaissement du niveau du dallage et la reconstitution des fausses voûtes en bois. D'autres opérations sont prévues, comme la réhabilitation et la reconstitution des vitraux, la création d'une rosace, la restauration des peintures murales et la création d'une double porte en bronze. Une fois terminée, la Halle aux Bleds pourra accueillir des expositions et des animations, tels que les marchés traditionnels, le marché de Noël, des marchés d'art et d'artisanat...

Tout près de la Halle, dans le cadre de la restructuration du quartier des Agials, un immeuble de huit appartements sera livré début 2008 et une maison située à proximité immédiate de l'église sera rénovée dans son caractère d'origine. Cette politique volontariste en faveur d'un urbanisme qualitatif s'accompagne de la mise en place d'un Plan local d'urbanisme (PLU), de la définition d'une Zone de protection du patrimoine architectural urbain et paysager (ZPPAUP) et d'une candidature au label Pays d'art et d'histoire, décerné en novembre 2004 par le ministère de la Culture et de la Communication.

(1) Bureau de contrôle Véritas.

La Halle aux Bleds et les grains de lumière du photographe Arnaud Frich. A l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Clermont-Ferrand, 71 boulevard Cote Blatin, tél. 04 73 34 71 55. Le nouvel immeuble de l'Institut de travail social

Un montage compliqué

Voici l'exemple d'un chantier difficile en raison de l'ampleur du programme à prévoir sur une parcelle étroite, l'existence d'un premier bâtiment Vigneron et la disparition de l'architecte, Claude Chavarot, à l'origine du projet, au début des travaux. Finalement, le bâtiment a ouvert ses portes, comme prévu.

ruit d'un rapprochement entre trois organismes de formation, l'Epires, l'Ufts et l'Epsi (1) – décidé le 21 octobre 2003, l'Institut de travail social de la région Auvergne, la nouvelle association, a décidé de regrouper les trois écoles, à vocation sociale, avenue Marx Dormoy, à Clermont-Ferrand, siège de l'ancien Epires, pour accueillir un millier d'étudiants, en vue de créer un pôle de formation permanente pour les personnels socio-éducatifs et médico-sociaux. Soit un programme de 4.500 mètres carrés pour un SHON de 5.786 mètres carrés, avec la création d'une cinquantaine de salles de classe, de deux amphithéâtres pouvant être réunis, d'un restaurant, de locaux administratifs...

« La première difficulté du projet vient de l'ampleur du programme de la nouvelle école, souligne l'agence d'architectes Bosser Marquet & Associés qui a repris le suivi du projet. La forte densification de la parcelle ainsi que la surélévation des locaux abritant jusqu'ici l'Epires ont été indispensables à la réalisation du projet. » Or, ce bâtiment emblématique de deux étages, construit par Valentin Vigneron, en 1967, est fortement marqué par le style de l'architecte clermontois, avec un portique et un parement extérieur en lave émaillée, présent dans la plupart des édifices publics qu'il à conçus. « Pourtant, la couleur bleue utilisée est unique à Clermont, remarquent les architectes. Le choix pouvant s'expliquer par le fait que les matières artistiques sont largement enseignées au sein de l'établissement. »

Mais comment intégrer le projet dans un contexte bâti très hétérogène, composé d'immeubles de deux, trois, voire quatre étages ? « Nous avons tenté de préserver l'identité singulière du bâtiment en employant des volumes plus massifs, qui tendent à se rapprocher du tissu urbain existant, répond l'agence. Ainsi, l'idée d'une corniche soulignant un étage attique et les proportions du soubassement constituent les éléments forts du projet. » Ce parti pris est associé à un langage architectural volontairement contemporain. L'emploi de céramique de format rectangulaire et les larges percements en bandeau permettant à la lumière de pénétrer profondément à l'intérieur des classes en sont les exemples.

(1) Epires : Institut régional de formation et de perfectionnement / Ufts : Unité de formation de travailleurs sociaux / Epsi : Ecole pratique sociale interrégionale.

Architectes:

Claude Chavarot / André Bosser, Jean-Claude Marquet & associés (Clermont-Ferrand, 63) /

Maître d'ouvrage : ITSRA Bet structure : Michel Vasson Bet fluides : Gretco Coût des travaux : 4 millions d'euros TTC



Clermont-Ferrand : Que deviendra l'hôtel-Dieu ?



De jeunes architectes européens vont imaginer l'avenir du site

Dans le cadre de la neuvième session du programme Europan,
Clermont a été retenu une nouvelle fois parmi quinze sites, pour imaginer l'avenir de l'hôtel-Dieu, qui sera transféré sur le site d'Estaing, à la fin 2009.
Le concours est ouvert à tous les architectes européens de moins de quarante ans.

La disparition de François Voinchet

Passionné par les vieilles pierres

oute sa vie, François Voinchet s'est intéressé aux vieilles pierres. Architecte en chef des Monuments historiques pour les départements de l'Allier, du Cher et du Puy-de-Dôme, il surveillait près de 600 monuments classés qu'il s'appliquait à « soigner quand ils tombent malades ». François Voinchet est décédé à Antignac, dans le Cantal, à l'âge de 63 ans, alors qu'il était parti visiter des églises dans le but d'écrire un ouvrage sur leurs restaurations intérieures et extérieures.

Originaire de Normandie, où il avait obtenu son diplôme d'architecte, en 1970, François Voinchet avait repris, trois ans plus tard, la succession du cabinet Génermont,

à Moulins, avant de s'associer à Jean Bourdet. Mais, attiré par l'Histoire et les monuments anciens, qu'il regardait toujours avec humilité, il s'est formé, en même temps, à cette discipline, au Palais de Chaillot, à Paris. En 1986, il réussit ainsi le concours d'architecte en chef, après quinze ans passés dans « l'architecture construction ».

Installé depuis une dizaine d'années à Villeneuve-sur-Allier, dans une vieille demeure qu'il avait restauré lui-même, François Voinchet avait su tisser des contacts étroits avec les confrères qu'il retrouvait sur les chantiers. A sa femme et à ses quatre enfants, Auvergne Architectures adresse ses condoléances attristées.

epuis plusieurs années, les Clermontois se demandent ce que vont devenir les locaux de l'hôtel-Dieu, répartis sur cinq hectares, à proximité immédiate du centre-ville. Peu d'agglomérations ont l'occasion de lancer une opération d'urbanisme d'une telle ampleur. Le pari est ambitieux mais le calendrier est serré. D'abord par la taille et la situation du projet, par la présence, aussi, de bâtiments classés ou représentatifs d'un style architectural. Ensuite, par le délai, car il faudra définir le programme qui convient le mieux à la ville dans l'optique d'une libération du site fin 2009.

Personne ne veut prendre le risque de voir s'installer en plein Clermont une « friche urbaine », à l'image de l'ancien hôpital Sabourin. Tout doit donc être prêt pour lancer le projet dès que le transfert de l'hôtel-Dieu aura lieu à Estaing. Pour faciliter le processus, le CHU, propriétaire d'une grande partie du site, a accepté de vendre les bâtiments en plusieurs lots, à la demande de la Ville de Clermont, afin de permettre aux collectivités de se mettre sur les rangs sans redouter de se heurter à un prix de vente inaccessible. Le montant de la vente ayant été prévu dans le financement du nouvel hôpital.

Un formidable laboratoire d'idées

Comme pour la restructuration du quartier Kessler-Rabanesse, voilà six ans, pour lequel 72 projets avaient été proposés, la Ville de Clermont a donc renouvelé la démarche en déposant un nouveau dossier dans le cadre d'un programme baptisé Europan. Concours qu'elle vient de remporter. Ouvert à tous les architectes européens de moins de quarante ans - et les sessions précédentes (c'est la neuvième) leur ont permis de rendre plus de 13.000 dossiers provenant de 19 pays européens -, Europan représente un formidable laboratoire d'idées, permettant d'apporter un œil totalement neuf sur un projet d'urbanisme.

L'originalité de la démarche dépasse de loin les concours d'architectes traditionnels. On reste au stade du concept. Il n'est pas demandé aux candidats un projet clé en main, mais plutôt ce que le site leur inspire en fonction de la perception qu'ils auront de la ville. Or, le thème de cette nouvelle session colle parfaitement aux objectifs de la municipalité : la réappropriation de certains espaces urbains par les habitants, en particulier, si le site prévoit côte à côte investisseurs publics et privés, la construction d'immeubles professionnels et d'habitation. Autrement dit, faire en sorte que cet espace soit très ouvert sur le tissus urbain environnant.

Les candidats vont avoir jusqu'à la fin du mois de juin pour concevoir leurs projets. Le jury se réunira dès l'été et rendra une sélection définitive à la fin de l'année. Le dossier a été monté par la Ville de Clermont, avec l'aide de Clermont Métropole, agence d'urbanisme, créée en 1998, pour plancher sur le développement urbain, afin de pouvoir aider les collectivités dans leurs projets.

MUSEOGRAPHIE DU MEMORIAL DU WORLD TRADE CENTER

Une architecte aurillacoise en finale

pécialisé dans les équipements culturels, muséographiques et les expositions temporaires, Repérages Architectures (1), le cabinet d'Adeline Rispal, originaire d'Aurillac, fait partie des trois finalistes retenus pour la conception de la muséographie du musée du Mémorial du World Trade Center. Ce projet, aménagé sous l'espace où s'élevait l'une des deux tours, participera à la fondation du premier musée d'histoire du 21° siècle.

Associé à Innovision, société française spécialisée dans l'ingénierie multimédia — auteur notamment du Mémorial de la Shoah —, Adeline Rispal a passé un oral fin novembre, à New York, avant de recevoir le directeur de la création du World Trade Centre Memorial Fondation, qui s'est rendu à Péronne pour voir la scénographie réalisée sur la guerre de 14-18. Fin janvier, l'architecte française était retenue en finale avec deux cabinets newyorkais. L'offre définitive vient d'être remise et la décision devrait intervenir rapidement.

(1) En 1990, Adeline Rispal a fondé Repérages Architectures avec deux autres architectes, Jean-Jacques Raynaud et Louis Tournoux..

VICHY VAL D'ALLIER

le stade aquatique livré fin 2007

a communauté d'agglomération de Vichy Val d'Allier va mettre en service en fin d'année son nouveau stade aquatique, réalisé par l'architecte parisien Jacques Rougerie : en intérieur, un bassin sportif de 25 x 21 m (avec 400 places en gradins), un bassin d'apprentissage de 190 m², un bassin ludique de 300 m² avec solarium, animations et ouverture sur les plages extérieures, une pataugeoire de 55 m²; en extérieur, un bassin de 50 x 21 m (accessible par un sas d'immersion), agréé pour les

compétitions nationales, avec 600 places en gradins: le tout pourra accueillir 900 usagers simultanément, avec l'objectif de 110.000 entrées annuelles. Le stade comprendra en outre un "espace forme": cardio-training, fitness, et une zone humide (spa, hammam, sauna...) de 24 places au total. La composition architecturale s'appuie sur un cheminement, la "diagonale de l'eau", partant d'une source dans le parking, traversant une rotonde et sa promenade couverte qui distribuent les différents

espaces, dont le "dôme bleu" translucide coiffant la halle qui réunit toutes les activités ludiques. L'architecte a choisi des matériaux à la fois originaux, intégrés et durables : le métal, le polycarbonate formant une verrière bleutée — deux références aux espaces publics de Vichy —, le verre abondant en façade et l'inox pour les bassins — une première en France sur un équipement neuf. Le coût travaux prévisionnel est de 17,75 millions d'euros HT.



Cinémas clermontois

Adieu Paris, bonjour l'Ambiance



e cinéma Le Paris, à Clermont-Ferrand, va être prochainement démoli dans le cadre de l'aménagement de la deuxième tranche du Carré Jaude (voir Auvergne Architectures n° 35). Son activité se déplacera à quelques centaines de mètres de là, près de l'avenue des Etats-Unis où le cinéma Ambiance, conçu par l'architecte Jean Bosser, avait ouvert ses portes en 1955 ; réaménagé en 1976 par l'architecte André Jalicon avec trois salles au lieu d'une, il fut transformé en brasserie en 1985, et restait désaffecté depuis plusieurs années. L'agence d'architectes Fabre et Speller va à nouveau y aménager trois salles, d'une centaine de places chacune, mais avec possibilité de projection simultanée d'un même film dans deux salles (bureau de contrôle : Véritas). Elles seront mises en service dès l'été prochain par Eric Piera, directeur du Paris - lequel est également candidat à l'exploitation des salles prévues dans le Carré Jaude, à l'échéance 2011. Le cinéma retrouvera sa façade de béton style Bauhaus, formant une résille enserrant des plaques de verre, peut-être colorées comme à l'origine. Chacune des trois salles sera "habillée" selon son usage propre : l'une vouée au jeune public, l'autre à l'histoire du 7^e art, la dernière restant purement dédiée au cinéma d'art et essai ; aussi le nouvel Ambiance s'appellera-t-il Les Ambiances ?

CAUE: le départ de Bernard Lescher

P remier directeur du Conseil urbanisme environnement (CAUE) du Puy-de-Dôme, Bernard Lescher a pris sa retraite le 31 décembre dernier. Né en 1942, architecte DPLG en 1970, il commence sa carrière au sein de l'agence de son père ; son activité de consultant auprès de la DDE le prédispose à sa tâche au sein du CAUE, qui est créé en mai 1980 à aujourd'hui onze salariés (neuf équivalents temps plein), installés depuis peu dans la maison de l'Habitat. Auvergne Architectures souhaite à Bernard Lescher une longue et agréable retraite, en même temps qu'elle adresse à son successeur l'architecte Michel Astier, ans, les meilleurs vœux de réussite qu'il occupe depuis le 15 février

Bellerivesur-Allier densifie son centre

a commune de Bellerive (Allier) aménage son centre ville, jusque là peu consistant : après acquisition de terrains occupés par des ateliers et entrepôts en face de la mairie, trois immeubles en R+3 (soit 39 logements et, en rez-de-chaussée, des services à la personne) sont en cours de construction : deux pour le compte de l'ODHLM (architectes : Bruhat et Bouchaudy), et un troisième réalisé par Bouygues immobilier (Lyon). Les aménagements publics, confiés au cabinet de paysagiste Gilles Amphoux (Sommières, Gard), doivent être achevés à l'été 2008 : restructuration de la voirie, création d'un mail piéton, d'une esplanade, d'un parking arboré... Proche d'une zone commerciale déjà restructurée, cette opération de 2 millions d'euros TTC vise à proposer un nouveau centre ville, plus dense et mieux équipé, à de nouvelles populations d'habitants, notamment des jeunes retraités.

Avis aux architectes DECHETS DE CHANTIER



3 questions fondamentales

Quelle est la règle?

Les objectifs de la loi « déchets » du 15 juillet 1975, modifiée en 1992, visaient :

- la réduction du volume des déchets à la source,
- le tri sur site des déchets par catégories,
- leur valorisation, tant au niveau de la matière que de l'énergie,
- la mise en place de filières de proximité pour le traitement des déchets,
- ... et, enfin, la mise en décharge des seuls déchets ultimes à compter du 1^{er} juillet 2002.

Doivent-ils tous partir en décharge?

70 % sont recyclables

30 % seulement doivent aller en décharge

O Comment faire pour payer moins cher?

Passer par une entreprise de tri autorisée génère 18 % d'économie par rapport à une mise à la décharge.



1, rue Michel Servet
P.A. du Maréchat - 63200 Riom
Tél **04 73 64 65 68** Fax 04 73 64 65 60
www.tri-selectis.com - info@tri-selectis.com

LES AVENTURES DU **PUY DE**

Puy de Dôme, quelle aventure!

aples, Saint-Pierre de Martinique... Certaines villes doivent vivre avec leur montagne, dans des face-à-face éternels et parfois explosifs. Clermont est de celles-là, si près du pied du puy qu'il est complètement inscrit dans le paysage urbain et dans les esprits. Chaque matin, le premier regard interroge le bon géant pour

voir s'il a mis son cache-col ou son walkman. Ou rien.

8

Chaque soir, le soleil lui tombe sur la tête et ça ne le trouble pas pour autant. Bref, le puy de Dôme alimente chez tout citoyen clermontferrandais une source permanente d'intérêt, voire d'étonnement, parfois même d'inextinguible fascination, tous sentiments fort honorables et féconds. Eh bien c'est fini, maintenant. Collectionneur et archiviste, Louis Saugues a composé un bouquet de 96 pages bourrées-débordantes d'histoires archi-illustrées sur les multiples façons d'y monter, les innombrables raisons d'y rêver et les horizons insoupconnés qu'il recèle parfois, et cela depuis treize mille ans. S'il continue comme ça (et au terme

de ce septième ouvrage, il semble qu'il en ait l'intention), l'auteur va finir par épuiser l'étonnement, l'intérêt et même éteindre la fascination, à force d'instruire les esprits et de baliser le paysage urbain ou montagnard de références à l'histoire d'Auvergne, à ses mythes perchés à 1465 mètres et au fantasme universel de grimper toujours plus haut que les autres. Ce très sympathique ouvrage inaugure une collection Plaisir des lieux, que dire de plus?

Les Aventures du puy de Dôme, par Louis Saugues, aux éditions du Dimanche-de Bussac (Clermont-Ferrand), 96 pages, 15 €.

Bureau d'Etudes Techniques



- · Génie climatique
- Electricité Courants forts courants faibles
- · S.S.I.
- Structures
- · Economie de la construction
- · OPC
- · S.P.S.

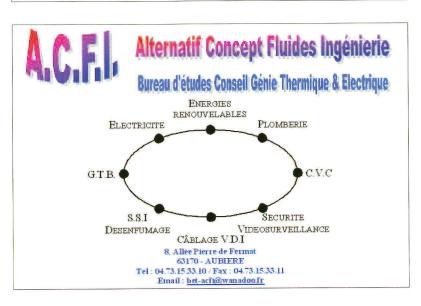
Siège social:

Village d'Entreprises - 14, avenue du Garric - 15000 AURILLAC

Agence:

I, rue des Manzats - Z.I. - 63800 COURNON D'AUVERGNE

Tél. 04 71 63 88 30 - Fax 04 71 63 88 39 - E.mail: accueil@igetec.fr





Et dire que ça s'appelait le kilomètre lancé Une jolie ligne droite bucolique entre deux rangées d'arbres et trois cabanes de jardin ou presque... Il y a un siècle on faisait des courses d'autos, aujourd'hui c'est le kilomètre au pas, on va faire les courses en auto.

Samedi après-midi tout le monde fait ses courses, mêmes les retraités par habitude et pour pas qu'on les oublie. Une Mégane qui se traîne et zigzague à deux à l'heure, hésitante sur le choix des trajectoires, de préférence quand on peut pas la doubler, vérifiez, c'est le pépé à casquette, fléau de la route, qui vous donne des envies d'euthanasie. Si vous me surprenez un jour à prendre le volant dans cet état, confisquezmoi les clefs du véhicule, abattez-moi, mais faites quelque chose pour le bien public et la sécurité routière!

En l'occurrence pas de pépé à casquette en vue, ils préfèrent sévir aux heures où les actifs sont à la bourre et que ça pourrait rouler, et là c'est pas le cas. Bloqué, coincé entre des 4x4 noirs monstrueux et cubiques aux vitres teintées. La mode est aux chars d'assaut et à l'écologie. Le tank prend la file de droite pour rentrer au fast-food. Comme disait le regretté Desproges : « fast » ça veut dire vite et « food » cà veut dire merde... Il se gare, je suis bloqué sur mon kilomètre lancé et j'ai le temps de voir la petite famille sortir du monstre et traverser le parking, lui tee-shirt imprimé illisible d'ici, jean et blouson NYPD, elle maigrelette, cheveux filasse, doudoune nylon qui rase le sol, jean cigarette et jambes allumettes, d'ailleurs elle fume. Il ont deux mômes, un marron et un rose, Le petit rose, une fille, est leur second, totote vissée dans la bouche jusqu'à la garde qui lui cache la moitié du visage, doudou lapin rose-gris-noir cramponné du bout des oreilles qui tente vainement d'éponger les flaques du parking avec ses pattes molles.

Il bruine, la file a fait deux cent mètres, mais toujours le même décor : goudron, bardages métalliques et vitrines chiches, panneaux quatre par trois, bagnoles, enseignes, végétation famélique.

Il y a de tout ici, le foutoir, le souk : Mercerie, fruits et légumes, layette, photocopieurs, bagnoles neuves ou d'occase, tuyaux et fosses septiques, pâtisseries, godasses, articles de sport, papeterie, fripes et fringues, tissus, plombier, couvreur, contrôle technique, machine à laver les autos, fournitures pour artistes du dimanche et mémère désoeuvrées qui veulent s'initier au macramé ... la zone avec son cinoche planté sur une taupinière et clôturé comme un stalag, les hôtels de chaînes qui font la chaîne, les usines à bouffe standardisée des moules-frites au chinois en passant par la grosse barbaque bien de chez nous. La jardinerie pour les thuyas et les pensées de nos pavillons. Le tout desservi par une voirie famélique où je piétine (pneu-

Depuis combien de temps nos urbanistes dénoncent-ils l'horreur des ces zones et de nos entrées de villes -soit dit en passant on devrait parler de contournement des villes, on y rentre plus dans les villes- ca doit être vachement frustrant comme boulot. Prêcher dans le désert et voir ce cancer mercantile se développer avec la bénédiction des décideurs de tous poils qui sont certainement les premiers à s'épandre en déplorations d'impuissance. Sans parler de la complicité des andouilles dans mon genre qui sont clients...

Monde schizophrène et résigné qui se berce de discours lénifiants et convenus, roule avec des bagnoles toujours plus grosses en prônant les énergies douces, prêche contre l'étalement urbain en multipliant les lotissements, se gargarise de citoyenneté en cultivant l'individualisme.

Et toc je deviens amer. Ça irait mieux si ça roulait...

Soyons positif, ça avance à vingt à l'heure.

Y'a qu'un truc consensuel qui est vraiment réussi ici, c'est « la mixité sociale » je viens de croiser un Porsche Cayenne flambant noir suivi d'un Range hors d'âge du genre pourri et boueux avec pare-buffle incorporé et gros patibulaire au volant, une Fiesta autrefois rouge autocollée « Bad Girl » et une Audi TT pilotée par un minet en Ugo Boss ou équivalent.

Vingt-quatrième rond-point et après l'autoroute, gaz, la poignée dans le coin pour niquer la couche d'ozone, vengeance!

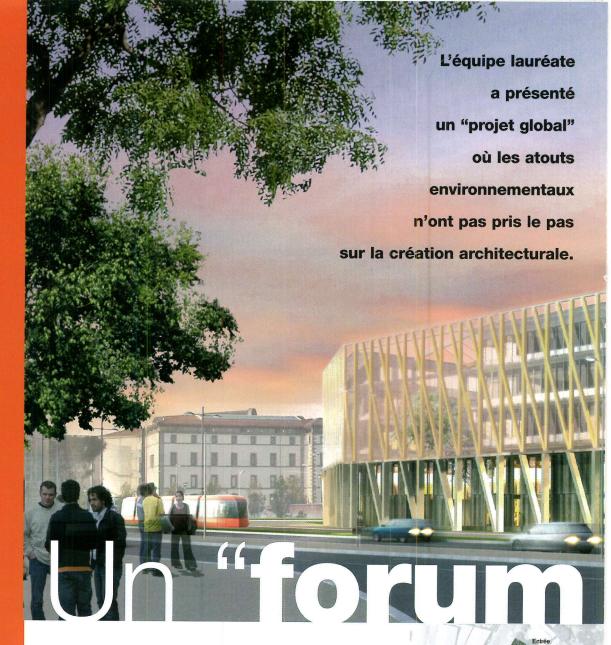
Développement durable ou "HQE comptable"?

En matière d'architecture respectueuse de l'environnement, mais aussi des paysages et des contextes, Bruno Mader, mandataire de l'équipe lauréate, a signé depuis dix ans plusieurs réalisations remarquées : aires d'autoroute de la baie de Somme, des Causses du Lot, de Corrèze (1), de Garabit (2), Agence de l'eau à Châlons-en-Champagne... Il ne souhaite pas brandir l'étendard anti-HQE : « C'est un sujet compliqué... Disons que nous sommes assez nombreux à ne pas trop aimer la façon dont les projets ont été découpés en cibles. Cela instaure une espèce de plan d'égalité entre des éléments d'importance très différente, par exemple le confort olfactif et les procédés de construction... Des dossiers sont ainsi lancés un peu n'importe comment, avec des programmes dont la partie bâtiment est deux fois moins épaisse que la partie environnementale. Dans certains cas, on nous demande de faire tout, tout ce qui peut exister : du solaire, du puits canadien... alors même, par exemple, qu'on sait qu'il y a de l'eau à 2 mètres de profondeur. Parfois, les élus participant aux jurys sont vraiment déroutés, ne sachant plus s'ils doivent se décider sur des critères d'architecture ou sur des cibles HQE ! Ce découpage n'est pas très pertinent, et par ailleurs il complique beaucoup notre travail. »

Objectifs chiffrés

Pour élaborer le "profil" environnemental du bâtiment que Bruno Mader va réaliser d'ici 2010, le programme de l'hôtel de Région n'avait pourtant pas pu éviter d'employer les fameuses "14 cibles de la haute qualité environnementale". Mais il précisait que « l'utilisation de ce référentiel comme outil n'implique en aucun cas l'entrée du projet dans le processus de certification correspondante ». Toutes les cibles avaient été retenues, dont trois classées en priorité 1 : le choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction (n°2), la gestion de l'énergie (n°4) ainsi que la maintenance et la pérennité des performances environnementales (n°7). Intitulées ensemble "Le bâtiment dans sa durée", ces trois cibles concernent toutes la maîtrise des impacts sur l'environnement extérieur. Sans négliger pour autant les critères de confort et de santé, le maître d'ouvrage affiche ainsi clairement ses objectifs : l'usage important du bois et la maîtrise énergétique. Et surtout il les chiffre : un minimum de 40 dm³ de bois par m2 SHON, un maximum de consommation de 70 kWh par m2 et par an (avec un objectif de 60). « lci, le maître d'ouvrage ne veut pas de la certification, mais des performances, constate Bruno Mader. Les élus paraissant très motivés, j'avais vraiment une ambition pour ce projet, pour travailler d'une façon globale, sur le fond, plus que sur la manière de répondre à chaque cible ; c'est pourquoi j'ai fait appel à Dominique Gauzin-Muller, qui depuis le début est consultante de notre bureau d'études HQE, Adret. Journaliste et architecte, elle connaît bien les pratiques qui ont cours en Allemagne ; pour nous, c'est une ouverture vers ces pays d'Europe qui ont beaucoup d'avance, et où nous irons encore visiter des réalisations pendant la phase d'études. D'ailleurs, avec la Région Auvergne, nous avons commencé à voir comment articuler différemment le suivi environnemental du projet : d'une façon générale, il s'agit d'être plus efficaces et plus clairs, pour faire du véritable développement durable et pas du "HQE comptable". Faute de quoi certains rejetteront tout ça en bloc. »

(1). Voir d'A n°133, novembre-décembre 2003. (2) Voir Auvergne Architectures n°32, novembre 2003.



olygone légèrement cabossé, le bâtiment est implanté au centre de la parcelle, excepté du côté est où il est accolé à la ligne de tramway, « assumant son rôle de structuration du boulevard urbain ». En façade, l'entrecroisement des lignes, verticales et inclinées à gauche (d'environ 20°), lui confère son unité en l'enserrant dans « une résille de pierre, de bois et de verre ». Une résille transparente et "signifiante", puisqu'elle est tissée, en sa partie basse, de pierre de Volvic et d'un béton architectonique d'apparence semblable, et sur les trois niveaux supérieurs de "bois d'ici", à savoir un lamellé-collé de sapin douglas. Les deux niveaux du "socle" abritent les espaces ouverts au public, dont la salle d'assemblée, les trois étages supérieurs hébergeant les bureaux et salles de travail de la présidence et des services de la Région, ainsi que de ses "satellites" (Conseil économique et social régional, agences de développement, École de la 2e chance...).

Les deux grands éléments du programme sont ainsi à la fois réunis et distingués, suivant une subtile métaphore architecturale sur les forêts de l'Auvergne volcanique : « Ici le bois pousse sur la pierre »... Plus prosaïquement, les façades très transparentes ont aussi une fonction de protection phonique et thermique, avec un système de ventilation en période chaude.

La volumétrie du bâtiment semble s'insérer sans peine dans le site : elle répond de façon équilibrée à celle du musée voisin et "tient le choc" face aux barres de logements à l'est. À l'ouest, reste une bande de terrain assez large pour délimiter les voiries et stationnements extérieurs tout en pratiquant, comme l'explique Bruno Mader, « une couture très arborée avec le tissu urbain à l'arrière : nous voulons traiter cet endroit comme un parc naturel, un espace qui "rentre" dans l'hôtel, sans qu'il y ait une zone spécifique dédiée aux voitures. »

Trois "jardins forestiers"

Le bâtiment est conçu en "double peigne" desservi par un couloir central. L'accès principal se veut simple et naturel : au milieu du "socle", la pierre et le béton cèdent la place au verre pour créer une colonnade transparente s'ouvrant sur le hall, les espaces d'accueil (à gauche) et d'exposition (à droite), tous surmontés d'un haut plafond de bois. Au cœur de l'hôtel, la salle

d'assemblée est aussi un "galet" tout en bois, débordant largement sur un des trois atriums couverts un quatrième jardin est prévu, délimité par la possible extension demandée au programme, laquelle occuperait la "dent nord-est" du peigne.

Les atriums sont des « jardins forestiers » clos et couverts, leurs verrières sur charpentes bois s'ouvrant en période chaude. Autour d'eux s'organise la vie du bâtiment : formant un tampon climatique naturel, mais aussi sonore, « ils ont aussi une fonction globale de convivialité », dit Bruno Mader, en offrant une ouverture à la plupart des



Vue du projet depuis le boulevard Léon-Jouhaux bureaux, aux "coins détente" et aux salles de réunion placées en bout d'atrium, dans l'axe des vues à l'ouest sur les monts d'Auvergne. Outre les façades où il est à la fois très visible et protégé des intempéries, le bois sera utilisé massivement, aussi bien dans les structures porteuses - « sauf dans les noyaux centraux des plateaux », précise l'architecte - que dans les planchers collaborants bois-béton. Le maître d'ouvrage espère même aller plus loin que les performances exigées au programme (voir l'entretien avec René Souchon). Pour Jean-Louis Vigier, du BET Sylva Conseil, le bois devrait provenir à 80 % des forêts du Massif central. Quant au bois énergie, l'équipe lauréate va poursuivre les études dans cette optique avec la Région, mais aussi avec la Ville de Clermont dont le réseau de chaleur du quartier pourrait évoluer dans ce sens. Pour Bruno Mader, « il n'y a pas un point fort qui nous a fait gagner, tout cela s'est construit d'une façon globale : les éléments pour la vie du bâtiment () et pour la vie des gens dans le bâtiment, le travail sur la lumière naturelle et la création de lieux conviviaux... Et à l'arrivée, je crois que nous avons un vrai potentiel d'agrément de vie en même temps que de performances environnementales. »

La salle d'assemblée est repérable dès l'entrée à droite devant le hall d'accueil

Boulevard Léon-Jouhaux



"Un élément déclenchant pour la filière bois"

Les deux mots de "développement durable" concentrent
à la fois le pourquoi et le comment du futur hôtel de région...

D'abord, pour le président du Conseil régional d'Auvergne

René Souchon, qui présentait le 16 février le projet retenu dont l'architecte mandataire est Bruno Mader (Paris),

"ce débat domine tous les autres pour l'avenir de la planète,

d'où notre volonté d'un projet totalement exemplaire

en l'état des connaissances actuelles".

Mais de plus, avant de savoir où implanter cet hôtel et à qui en confier la maîtrise d'œuvre, la toute première raison de le bâtir fut bien de pouvoir développer durablement la collectivité régionale elle-même.

remparts de Montferrand, offre un

triangle d'1,26 hectare - soit la

surface programmée pour construire 10 000 m² utiles et un

parking souterrain de 300 places –,

et surtout l'incomparable avantage

d'une station de tramway à une de

ses extrémités, à proximité de plu-

sieurs lignes de bus et de l'accès

aux autoroutes. Après un examen

mené en étroite collaboration avec

Entretien avec René Souchon, président du Conseil régional d'Auvergne

Pourquoi un hôtel de région?

« J'ai beaucoup poussé pour

qu'on le fasse », explique René

Souchon, évoquant la décision de

son prédécesseur Pierre-Joël

Bonté en 2005. « C'était totale-

ment déraisonnable de la part de

Valéry Giscard d'Estaing d'enter-

rer le projet de 1986, alors que les

besoins étaient déjà importants. »

Vainqueur des élections régio-

nales, VGE avait alors annulé le

concours lancé par Maurice Pour-

chon, son prédécesseur, et

emporté par Renzo Piano pour un

bâtiment à côté de l'ex-gare rou-

tière clermontoise (sur l'actuel

boulevard François-Mitterrand).

« On a depuis lors beaucoup perdu

de temps et gaspillé d'argent

public, tout en donnant l'impres-

sion du contraire. » La collectivité

régionale et ses "satellites" comp-

tent aujourd'hui environ 330

agents (1), occupent neuf sites (2)

dans l'agglomération, dont sept

loués pour 850 000 euros par an -

« et bientôt un million si l'on

continuait comme ça, avec les

effectifs supplémentaires liés à

l'acte II de la décentralisation ».

D'autre part, « on perd considéra-

blement en productivité, avec des

problèmes de transmissions, de

méconnaissance entre agents, et

globalement de qualité de travail.

Quant au grand public, même s'il

n'a pas beaucoup d'occasions de

fréquenter nos services, il identi-

fiera certainement mieux la col-

lectivité régionale ». S'agit-il alors

d'une question d'image? « Non,

c'est un élément qui a son impor-

tance, mais uniquement dans le

musée d'art Roger-Quilliot et des

ec in,

la mairie clermontoise, trois autres sites possibles furent éliminés : face à la gendarmerie de Croix-de-Neyrat, donc toujours dans les quartiers nord de Clermont, « le foncier était morcelé et malcommode » ; tout près de là, l'ancien hôpital Sabourin était « réservé par l'État » ; et au sud de l'agglomération, à Sarliève, près de la Grande Halle, même si le terrain appartient déjà à la Région, « les (1) Sans compter les personnels techniques, coûts induits pour le personnel administratifs et de service de l'Éducation nationale, avec lesquels ce total auraient été faramineux en termes de transport : c'était totalement contradictoire avec l'idée de développement durable. A Montferrand, en revanche, nous réintroduisons la Région dans la cité, en copropriété avec le Conseil général et nous participons à son renouvellement.»

Pourquoi le bois?

L'objectif explicite du président

de Région (et ancien ministre de la Forêt), comme de son prédécesseur, est d'impulser le développement de la filière bois locale : « Ce sera à mon avis un élément déclenchant pour cette filière, qui reste encore aujourd'hui une espérance... Le bois tiendra une place encore plus importante que prévu : on sera près de 70 dm³ de bois par m² de surface HON », se réjouit-il. En exigeant du sapin douglas, le maître d'ouvrage est à peu près sûr qu'il proviendra des forêts du Massif central. « Mais a-t-on ici les entreprises capables de le mettre en œuvre ? Si ce n'est pas le cas, voilà l'occasion de lancer ce développement. C'est aux entreprises qu'il appartient de voir passer le train, ou de monter dedans... En tous cas, chaque fois que nous pourrons valoriser ce potentiel, nous le ferons, comme pour le futur lycée de Riom, et je suis convaincu que les autres collectivités suivront cet exemple. »

Pourquoi pas un mandataire de la région ?

L'équipe lauréate associe nombre de "locaux" : les architectes d'Atelier 4, les BET Sylva Conseil (bois), Louis Choulet (fluides)... Mais peut-on imaginer qu'un jour, un architecte mandataire auvergnat emporte un tel concours, ou du moins qu'il soit retenu à concourir ? « Que vous répondre ? Les architectes locaux ne sont pas moins bons que d'autres ; ontils toujours les mêmes capacités techniques que de grosses agences, de Paris ou d'ailleurs? Je ne peux vous dire qu'une chose: au premier tour, nous avons essayé de retenir les meilleurs dossiers. Il y avait un bon projet local... mais moins bon que les quatre autres! Au second tour, le choix a été finalement assez facile entre deux projets. Le dossier choisi a eu ma préférence : ce n'est peutêtre pas le plus brillant, mais c'est le meilleur compromis entre l'innovation architecturale, le développement durable, un bon fonctionnement et le respect des prix. »

Le risque d'endettement

« Vous savez, quand on paye 850 000 euros de loyer... La situation financière est parfaitement maîtrisée, et ça ne jouera pas du tout sur l'endettement. La Région est autorisée à emprunter 90 millions d'euros par an ; aujourd'hui nous n'allons pas jusqu'à cette somme, et le coût de l'hôtel de région y rentrera : 50 millions d'euros TTC, y compris les équipements techniques et mobiliers, soit pas plus cher qu'un lycée... et beaucoup moins que Vulcania. »

choix du projet lui-même, pas dans la décision de construire. » Pourquoi à Montferrand? Le site retenu, au bord du boulevard Léon-Jouhaux, à côté du



e projet additionne explicitement les références au site : le cercle de l'agora centrale, "lieu politique, lieu de parole", répond à la place ronde Marcel-Sembat toute proche, cœur de l'ancienne bastide de Montferrand ; à l'ouest, le parc doit « insérer l'opération dans la vie de la cité » en mariant les quatre grands paysages qui se profilent à l'horizon - plaine de Limagne, granit du Livradois-Forez, chaîne des volcans et coteaux du val d'Allier. Enfin, le parvis d'entrée s'ouvre au sud-est en symétrie parfaite de celui du musée Roger-Quilliot.

Mais la conception d'ensemble dépasse largement ces évocations historico-géographiques : le "velum" climatique enveloppant le bâtiment, facteur primordial de régulation thermique qui s'ouvre l'été et stocke les apports énergétiques l'hiver, introduit les lignes courbes qui, vues de haut, font de l'hôtel « un samare, la graine volante de l'érable ». Il forme aussi un

habillage où le bois, très présent, s'inscrit avec une relative légèreté, évoquant les couches successives de l'oignon : en lamellé-collé, il participe discrètement à la structure du velum, derrière lequel poussent les arbres des jardins intérieurs ; ceuxci tempèrent les ardeurs solaires envers les façades aux revêtements et châssis de bois, desquelles iaillissent de ci de là des bow-windows aux lignes épurées. Au cœur de l'édifice, la salle des assemblées apparaît comme une pièce de bois massif, flanquée d'un arbre très symbolique. Sous sa coupole, l'hémicycle est également doté d'un mur d'arrière-scène donnant sur le parc - « un lieu créé hors programme », explique l'architecte Alain Bretagnolle. « Le bois et le basalte, présent au sol de l'agora comme sur la façade "store" qui

(1) Réalisée à la demande du maître d'ouvrage pour les quatre projets par le même infographiste indépendant.

Une "façade store"
à lames
de basalte,
du côté de la rue
du Faubourgdes-Juifs.

court tout le long du parc, expriment l'appartenance à un territoire géographique, économique et humain », expliquaient les architectes dans la présentation du projet. Au sommet du bâtiment, le long des ailes sur le boulevard Jouhaux et la rue du Faubourg-des-Juifs, le velum est fait de toile tendue au dessus des toitures terrasses. Le toit de l'agora, lui, est une lentille transparente et très légère, à base de téflon.

Autres atouts « significatifs de cette architecture environnementale » : puits canadiens, cellules photovoltaïques intégrées à mi-hauteur du velum, ventilation avec récupération d'énergie, système réversible de plancher et poutres froides, inertie renforcée par des terrasses végétalisées, récupération des eaux de pluie, et beaucoup de lumière

naturelle... Un regret des architectes, qui n'étaient semble-t-il pas très loin derrière l'équipe lauréate : « La présentation en 3D de la circulation dans le bâtiment (1) nous a peut-être désavantagés quant à la bonne compréhension des espaces, notamment au niveau de l'agora, du fait que notre projet comportait beaucoup de courbes. » Pour mémoire, Architecture Studio a produit un des plus récents bâtiments clermontois : l'école supérieure d'Art (voir Auvergne Architectures n° 39, avril 2006).

Architectes:

Architecture Studio, mandataire (Paris) Françoise Bourbonnais, Eve Jacob (Clermont-Ferrand)

Bet:

ITC (Clermont-Ferrand) / IGETEC / Eco Cités, Ingénieur bois : Konrad Merz (Autriche).



Le projet de Chaix et Morel & Associés

elon Rémi Lichnerowicz, architecte associé, le parti a consisté à « créer un bâtiment et unifié pour rassembler des aux et des espaces de repré-

elon Rémi Lichnerowicz, assez unifié pour rassembler des bureaux et des espaces de représentation, éléments qui ne s'accordent pas toujours. » Les volumes en peigne sont desservis par une rue intérieure nord-sud qui s'ouvre sur trois patios successifs de chaque côté – les candidats ont inclus dans un quatrième volume, au nord, l'extension possible que le programme demandait de préfigurer. Les espaces de bureaux, très évolutifs, bénéficient largement de l'éclairage naturel des patios.

L'ensemble est implanté en pointe nord de la parcelle en triangle, dégageant ainsi sur sa base sud un grand parvis le long de la rue du Faubourg-des-Juifs, en face des remparts et du musée Roger-Quilliot. Seule une bande de terrain arborée "recoud" au nord l'hôtel de Région au tissu du quartier, fait de petites maisons et de jardins. Pour opérer ce raccord, les concepteurs jouent d'abord la carte de l'épannelage avec un effet de toiture à deux pentes nord et sud : la deuxième barre du peigne compte un niveau supplémentaire (R+5). C'est d'ailleurs elle qui distribue tous les niveaux par un escalier ouvert sur la rue intérieure.

Le bois est beaucoup utilisé en finition, notamment dans les espaces de circulation des élus et du public, mais aussi dans les structures : la solution mixte poteaux béton-planchers bois est généralisée, avec des compléments de dalles béton « pour emmagasiner le froid nocturne qui permet un rafraîchissement. » Les toitures et terrasses sont végétaliest d'abord recherchée par l'orientation du bâtiment, « optimale pour l'éclairage naturel et le confort thermique », et par sa « grande enveloppe unificatrice » en pierre de lave claire qui ferme les façades est et ouest. Ses fines fentes verticales ne laissent pas pénétrer le soleil, ses débords offrent également une protection, en particulier au-dessus de l'entrée principale.

sud, sur le parvis, ont été particulièrement travaillées, avec des panneaux de verre, d'autres panneaux destinés au rafraîchissement nocturne et des parements en pierre de lave, la composition jouant sur des demi-trames de 135 cm. « Il semble que nous avons été assez bons, techniquement parlant, sur l'emploi du bois et la qualité environnementale », commente Rémi Lichnerowicz. Le chef de projet reste songeur quant à un autre élément qui, lui, a peut-être été décisif, mais dans le mauvais sens : sur le parvis s'élève « un tronc de cône sculpté dans la lave, enchâssé dans la façade principale. La forme même de l'espace focalise l'attention sur le débat démocratique », explique la notice de présentation. L'agence a réalisé l'hôtel de la Région Alsace, « où nous avions été frustrés de ne pas pouvoir faire émerger la salle d'assemblée », et a souhaité en

sées. La qualité environnementale Les façades au nord et surtout au

> En tout cas, ce n'était pas une bonne idée de proposer à la collectivité régionale de siéger à l'intérieur d'un sosie de Vulcania...



Morel et Associés (mandataire) (Paris).

Bet:

INGEROP (Clermont-Ferrand), Dominique Calvi (bois ; Les Angles, 84), TRIBU (HQE; Paris), AYDA.





Tous bois dehors

es concepteurs ont d'abord pris en compte la grande hétérogénéité du site : à l'est, derrière le boulevard, un paysage de grandes barres de logements sociaux ; à l'ouest, un tissu morcelé de petites maisons ; au sud, les remparts et les volumes de l'ancien couvent abritant notamment le musée d'art « qui reste le bâtiment dominant et tutélaire ». Explication de Rayko Gourdon, architecte clermontois associé aux mandataires allemands de Petzinka Pink: « Pour ne pas venir lutter frontalement contre ces différentes formes, le choix a été de réduire la taille apparente de l'hôtel de Région, de le morceler et de lui donner un peu d'autonomie, en estimant que c'était la meilleure façon de s'intégrer dans le site » : le regard ne peut jamais embrasser qu'une fraction de façade. Voilà donc trois volumes « d'apparence autonome », un quatrième situé au nord pouvant constituer l'extension envisagée au programme. Chacun d'eux, organisé autour d'un patio central planté, a une forme orthogonale assez classique ; mais son "emballage" ne l'est pas...

Car la force de l'image du projet tient bien sûr à ces enveloppes ovoïdes faites de troncs d'arbres « simplement écorcés, rabotés et enduits de colle (sans rejet nocif) ». C'est le seul des quatre projets à exposer ainsi le bois directement à l'extérieur. Bien plus qu'un brisesoleil, l'enveloppe constitue un filtre



Entre les trois volumes, des liaisons se déploient différemment à chaque niveau.

protecteur du bâtiment, créateur d'espaces d'agrément et de transition. « Entre les façades intérieures et extérieures, on trouve une terrasse plantée en couverture du rezde-chaussée ainsi qu'une série de balcons » : la présentation du projet insiste sur le « contraste assumé » entre ce bois presque brut et « les façades rectilignes et vitrées qu'(il) laisse voir par transparence ». « Ce bois "démonstratif", souligne Rayko Gourdon, devait être exposé et même exprimé fortement, visible

par tous, surtout dans ce quartier. » Au rez-de-chaussée, devant un parvis assez vaste, s'intercale entre les ovales de bois un espace vitré, à toiture translucide, où se trouvent le hall d'entrée et la salle d'assemblée donnant sur le boulevard Jouhaux, et bien sûr les axes de circulation entre les trois bâtiments. Cette liaison "entre trois" se répète au niveau R+2, mais on ne trouve que deux passerelles "entre deux" à chacun des niveaux R+1, R+3 et R+4. A chaque niveau, quelques

volumes s'ouvrent sur l'extérieur à travers les enveloppes, au niveau de certains bureaux et d'espaces de repos.

Riche d'une expérience assez consistante en matière de qualité environnementale, avec des réalisations à Berlin et Dusseldorf, -« Chez eux c'est une norme, chez nous ça le devient », résume Rayko Gourdon -, l'équipe allemande proposait notamment beaucoup de végétation, à l'intérieur et au sommet des bâtiments, ainsi qu'un équipement géothermique pour le chauffage et le rafraîchissement, avec distribution par plancher à dalle thermoactive. Le mot de la fin pour leur associé clermontois : « La collaboration a été intéressante ; finalement, les approches ne sont pas si différentes entre l'Allemagne et la France, il n'y a pas de "barrière culturelle" ! Il y a peut-être, chez eux, une organisation plus performante... mais ce n'est pas flagrant. Si le proiet n'a pas été retenu, ie pense que c'est à cause de cet "affichage" du bois, qui venait en contrepied du programme. »

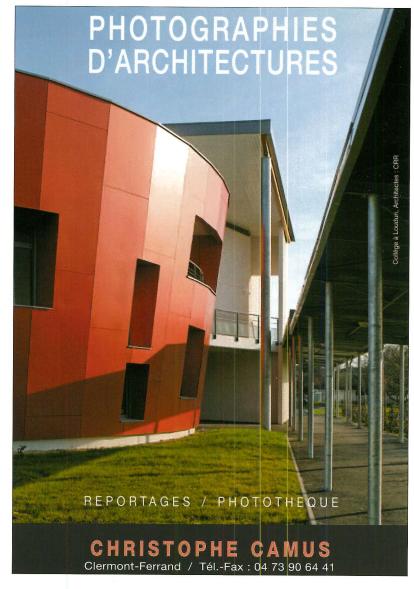
Architectes :

Petzinka Pink Architekten (mandataire), Thomas Pink et Michael Walter (Dusseldorf, Allemagne), Rayko Gourdon (Clermont-Ferrand).

BET:

GES, Syntec Ingénierie.











Maîtrise d'œuvre - AMO Direction de Travaux OPC -Programmation BET cuisines de collectivités

SIEGE 8, Allée Pierre de Fermat - Parc La Pardieu

63170 AUBIERE

Tel: 04 73 28 01 01 - Fax: 04 73 28 03 30

distec@wanadoo.fr

AGENCE

City Parc - Immeuble Québec 685, rue Juliette Récamier 69970 CHAPONNAY

Tel: 04 37 23 68 70 - Fax: 04 78 96 97 21

distec.rhonealpes@orange.fr



REGAGNEZ NOS EQUIPES!

L'Agence Loire-Auvergne recrute des Inspecteurs, Ingénieurs Chargés d'Affaires, Techniciens, Techniciens du Bâtiment. pour les secteurs d'activités : BATIMENT - GENIE CIVIL - INDUSTRIE Notre contact : Fabienne DOUHET

fabienne.douhet@fr.bureauveritas.com

BUREAU VERITAS - 3 rue Képler - 63051 CLERMONT-FERRAND Cedex 2 Tél: 04 73 14 37 50 - http://www.bureauveritas.com





usque là, disséminées sur plusieurs sites, les différentes bibliothèques vont donc se regrouper, à l'emplacement de l'ancienne gare routière, dans un quartier en pleine transformation, à deux pas de la faculté des Lettres et Sciences humaines, de celle de Droit et de Sciences économiques, de l'école supérieure d'Art, de l'école d'Architecture, et proche du centre ville. Dans ce domaine, Clermont occupe une place particulière dans le paysage documentaire français. La convention signée en 1902, et qui n'a été reprise nulle part ailleurs, affirme, en effet, la nécessité de faciliter l'accès de l'ensemble des citoyens à la documentation en mettant à leur disposition la totalité des collections municipales et universitaires. Elle traduit une vision extrêmement moderne et décloisonnée du rôle des bibliothèques.

Le nouveau bâtiment rassemblera donc les collections patrimoniales, la lecture publique et les collections universitaires de lettres et de sciences humaines, augmentant ainsi l'offre documentaire pour les habitants de la région, les étudiants et les chercheurs. Il s'agit, pour la

Le déménagement de la salle Massillon

Evêque de Clermont-Ferrand au début du 18° siècle, Massillon constitua une bibliothèque assez importante pour justifier la transformation d'une salle de l'évêché. Considérée comme l'un des premiers exemples de bibliothèques privées ouvertes au public, elle possédait environ 1 800 ouvrages, des livres de théologie et de sciences religieuses, mais aussi sur d'autres sujets, qui furent dispersés pour la plupart. La salle Massillon sera intégrée dans la future bibliothèque.

métropole clermontoise de tirer profit de sa spécificité pour conforter sa position à l'échelle nationale et européenne, souligne la Ville de Clermont, et de transformer la bibliothèque « en un univers à la mesure de l'homme (...), où l'on ait envie d'aller et qui progressivement se transforme en une grande machine pour le temps libre », écrit Umberto Eco dans De bibliotheca (1). Un bâtiment "intelligent" accessible aux nouvelles technologies (réseau très haut débit) et à la documentation numérisée. Mais en tant que « bibliothèque universitaire et grand public, elle s'adresse à deux catégories de personnes, dont les besoins et les "cultures" sont souvent différents », notent les architectes.

Tout cela rejaillit, bien sûr, sur la programmation et la réponse des architectes. Qu'en est-il alors de la cohérence architecturale ? D'autant plus que « le terrain est complexe et que la grande taille de la bibliothèque peut conduire au morcellement », redoute Dominique Lyon, l'un des deux architectes. L'autre enjeu étant de conserver la façade de l'ancienne gare routière dessi-

L'effet Vigneron

Le site de la gare routière se développe dans un quartier, propice à l'œuvre de Valentin Vigneron (1908-1973), architecte local de renommée internationale, juste héritier d'Auguste Perret (1). Au titre de la protection des monuments historiques, on recense 18 édifices, classés ou inscrits au 20° siècle, dont 14 reviennent à Valentin Vigneron, auteur entre autres de la gare routière.

Avec 800 réalisations, dont 300 sur Clermont, cet architecte a marqué fortement la ville, alors en pleine expansion industrielle et démographique. S'adressant essentiellement à une classe de population aisée, il édifie, à Clermont, surtout des villas mais aussi plusieurs équipements publics. Le circuit "Vigneron", présenté dans la collection "Itinéraires du patrimoine" compte pas moins d'une trentaine de réalisations.

Après la gare routière – son premier édifice public –, construite au début des années soixante dans le quartier des Salins, Valentin Vigneron sera choisi pour le siège de la Mutualité agricole et celui du Crédit agricole, la Maison des congrès, la direction régionale des Douanes, la direction départementale de l'Equipement, les bâtiments du journal "La Montagne"... Pour l'ensemble de ces bâtiments publics, il a choisi le classicisme moderne structurel, inspiré du langage architectural d'Auguste Perret.

Valentin Vigneron a toujours maintenu des relations privilégiées avec les artistes et les artisans locaux, en intégrant les arts décoratifs à ses réalisations architecturales. La gare routière en est un témoignage fort, avec un riche programme ornemental : panneaux émaillés de l'artiste Orléat, bas-relief et médaillons du hall par Jean Mosnier, reste de la décoration (aujourd'hui disparue) par André Jacob.

(1) Voir Auvergne Architectures n° 8 et n° 37.



née par Valentin Vigneron (2). « Le projet devra conserver les façades et la volumétrie intérieure, tout en respectant l'esprit du bâtiment actuel sous le rapport des proportions et des rythmes », rappelle Philippe-Georges Richard, directeur régional des Affaires culturelles d'Auvergne. « La composition entre la grande masse de la bibliothèque et l'ancienne gare routière, située au premier plan, risque de paraître artificielle et déséquilibrée », répondent les architectes lors du concours.

Des formes arrondies

Reprenant leur copie, ils ont revu le dessin initial afin que le projet s'intègre mieux dans le quartier, que la bibliothèque « soit en intelligence avec son site, en lui donnant une nouvelle mesure. ». Le projet repose avant tout sur la dimension du bâtiment et les formes arrondies de la voûte principale, coiffant l'ensemble du terrain, censées exprimer pour les concepteurs « le pouvoir de l'esprit et les puissances célestes ». Elle réussit à surmonter les contraintes du site, à prendre de la lumière le long du grand mur

aveugle de l'actuel maison de la Culture, à s'adapter au déhanchement de la parcelle, à évoquer le projet encyclopédique de la bibliothèque... Par son côté spectaculaire, la voûte donne une nouvelle mesure au site. « Elle sait dominer la gare routière sans l'écraser, ajoute Dominique Lyon. Ses principes constructifs et esthétiques sont respectés, formant une composition où se juxtaposent l'ancien et le nouveau bâtiment. La bibliothèque communautaire et inter universitaire représente une nouvelle pièce urbaine qui s'emboîte sans forcer dans son environnement, pour mieux le transformer. Depuis l'extérieur, les vastes espaces intérieurs qu'elle laisse deviner attirent et donnent l'idée d'une grande cohérence » (3).

Haut de 28 mètres, soit l'équivalent de neuf étages, le bâtiment HQE couvre une parcelle de 7.700 mètres carrés et développe une surface totale de 25.000 mètres carrés sur cinq niveaux y compris la mezzanine et le rez-de-chaussée, trois plateaux de 3.700 mètres carrés chacun étant réservés à un "champ thématique" : "Homme et

Trois plateaux

Société", "Lettres et Langues", "Science et Technologie"...Niveaux accessibles à partir d'un escalier mécanique depuis le point d'accueil, installé dans l'ancienne gare routière, couverte par une verrière protégée du rayonnement solaire direct. Espace de transition entre l'environnement extérieur et la bibliothèque, il joue en quelque sorte son rôle naturel de "vitrine" de l'équipement, au-delà de ses fonctions d'orientation et d'information. Le hall abrite la banque d'information, un point de consultation de la presse, la banque de prêt de distribution des livres...
Un lieu ouvert
et transparent

« Une attention particulière a été accordée à cet espace, compte tenu de la taille de l'équipement, de la diversité des publics à accueillir, de l'importance des collections et des services », insiste Dominique Lyon. Séparé en deux parties par une cloison vitrée, le hall dessert non seulement les différents étages de la bibliothèque mais aussi l'auditorium de 200 places, prévu égale-





AGENCE DE BUSSAC MULTIMÉDIA : DES SOLUTIONS, DES RÉFÉRENCES

Etude et conseil - Design et ergonomie - Développements spécifiques et open source Animation et audit de site - Référencement - Blog - Outils marketing, etc.

10 ANS D'EXPÉRIENCE DANS LA CRÉATION DE SITES INTERNET

Collectivités locales, institutions, entreprises... et mettez le à jour (vous-même) otre site int



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (risques naturels et technologiques) www.prim.net



MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE (sols pollués) basol.environnement.gouv.fr



Préfecture du Puy-de-Dôme www.auvergne.pref.gouv.fr



Vulcania www.vulcania.com



MEDAS (matériels d'optique) www.medas.fr



LES PLUS BEAUX VILLAGES DE FRANCE www.les-plus-beaux-villages-de-france.org



THEVENON (Tissus d'ameublement) www.olivierthevenon.com www.clairfonce.com



Tous mes voyages www.tousmesvoyages.com

WWW.CIDOU.FR

www.cidou.fr



COMITÉ D'ETABLISSEMENT MICHELIN www.cemichelin.fr



CENTRE RÉGIONAL DU JAZZ EN BOURGOGNE www.crjbourgogne.org



CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT DU Puy-de-Dôme (portail des métiers d'art) www.metiersdart-puydedome.com



VILLE DE CLERMONT-FERRAND www.ville-clermont-ferrand.fr



LA COMÉDIE DE SAINT-ETIENNE (Centre Dramatique National) www.comedie-de-saint-etienne.fr



VILLE DE RIOM www.ville-riom.fr



COUTELLERIE CLAUDE DOZORME www.claude-dozorme.fr

Suite de la page précédente

ment pour des projections, la salle de conférence, la salle d'exposition et la brasserie auxquels le public peut accéder directement quelle que soit l'heure d'ouverture de l'établissement. Suivant les recommandations du programme, les architectes ont prévu l'espace jeunesse, un grand plateau de lecture, juste au-dessus de l'entrée, en mezzanine, au même niveau que la salle Massillon, reconstituée, qui abrite les ouvrages les plus anciens, puis trois étages de salles, organisées pour proposer les espaces de consultation de préférence en périphérie et regrouper les rayonnages au cœur bu bâtiment. Avec une séparation clairement définie entre les salles réservées aux étudiants, aux chercheurs, et celles destinées au grand public, y compris au niveau du mobilier. Plusieurs boutiques sont également prévues, ainsi qu'un point d'accueil pour le Syndicat mixte des transports en commun, le long de la rue Léo Lagrange, à l'ouest.

« La bibliothèque met en relation deux publics et différents champs thématiques en pariant sur l'idée de cheminement intellectuel, sur sa fluidité, sur sa continuité, écriventils. Les espaces de consultation procèdent de ce principe, sans connaître de rupture. Une même courbure les lie et ils sont plus emboîtés que superposés. De nombreuses circulations verticales per-



mettent d'atteindre chaque niveau et participent à la qualité de l'espace. La taille même des plateaux laisse une grande liberté d'implantation et de circulation. La grande dimension, affirment encore les concepteurs, est essentielle à ce projet encyclopédique dans la mesure où la jouissance que l'on peut avoir de la bibliothèque tient à la perception que l'on a de sa taille et de l'accumulation des documents qu'elle recèle. »

Au sud, comme au nord, la bibliothèque offre une vue plongeante sur Clermont, grâce à son habillage en verre sérigraphié, protégé du soleil par des stores intérieurs. Sur la piscine et son jardin, d'un côté, et sur le nouveau tramway, de l'autre.

Donnant sur le boulevard Mitterrand et la station de tramway. le point d'accueil, installé dans l'ancienne gare routière, joue son rôle naturel de "vitrine" de l'équipement. au-delà de ses fonctions d'orientation et d'information.

« Comme sa voûte est « traversante », elle ne constitue pas une masse sombre en façade nord, le long du boulevard François Mitterrand, souligne Dominique Lyon. Au contraire, elle ouvre l'espace urbain, en lui donnant de la profondeur et de la lumière. » Sur le flanc ouest, une série de fenêtres, en bande, dans l'épaisseur du socle, bénéficient d'un éclairage zénithal. Au dernier niveau, certaines parties sont traitées en verrière. Le revêtement intérieur de la voûte est composé de panneaux translucides pour récupérer la lumière artificielle. Selon les façades, le pourcentage de surface vitrée varie entre 20 et 100 %. Claire, ouverte, transparente, voilà les trois adjectifs utilisés avec enthousiasme par les architectes.

(1) Editions L'échoppe, 1986. (2) Une association a été créée pour défendre l'immeuble de la gare routière, dessinée par Valentin Vigneron. Voir Auvergne Architectures n° 37 (3) Les architectes ont construit trois médiathèques à Troyes, Lisieux et Orléans, et deux bibliothèques à Grenoble et à Rungis. Dominique Lyon est aussi l'auteur d'un livre sur la médiathèque de Troyes, paru aux éditions du Regard, en 2005.

Architectes:

Pierre du Besset

et Dominique Lyon. Maître d'ouvrage :

Clermont Communauté.

BET:

SFICA

BET HQE: Etamine. BET façades : Van Santen

& Associés.

Acoustique: Capri Acoustique.

Coût du projet :

80 millions d'euros TTC.





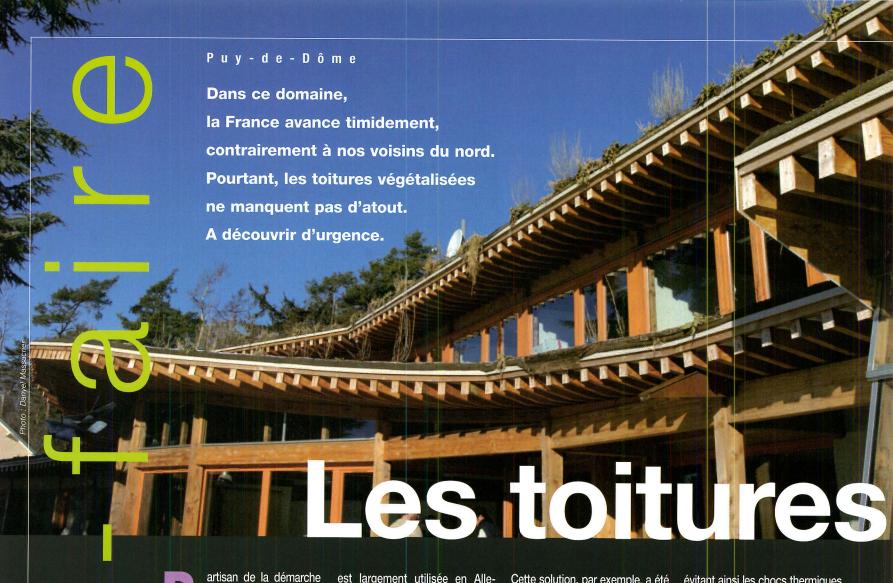
Le pied d'une statue romaine monumentale

Les fouilles archéologiques qui s'achèvent sur le chantier de la grande bibliothèque ont révélé une surprise de taille : le pied d'une statue romaine monumentale ! Un projet de nouvelles fouilles doit être proposé. Il pourrait s'en suivre un report de six mois environ du chantier de la future bibliothèque.

D'une taille de quelque 60 centimètres, ce pied en métal est chaussé d'une sandale romaine au décor riche, complexe, et dans un étonnant état de conservation. D'après les premières observations, il appartiendrait à une statue pouvant atteindre 5 mètres de haut, représentant un empereur ou une divinité, peut être bien Mercure compte tenu de la présence de plumes, chères au dieu du commerce.

Une statue qui figure dans les textes de Pline l'ancien (1er siècle), évoquant une pièce colossale en bronze représentant Mercure, commande passée par les Arvernes au grand sculpteur grec de l'époque, Zénodore de Sicile, qui aurait demandé 10 ans de travail. Mais bien des éléments manquent pour affirmer que l'on vient de découvrir une partie de cette statue, alors que personne ne peut affirmer qu'elle ait été réellement exécutée. La possibilité qu'il s'agisse de la statue de Mercure du puy de Dôme est écartée pour l'instant.

"La bibliothèque met en relation deux publics et différents champs thématiques en pariant sur l'idée de cheminement intellectuel sur sa fluidité, sa continuité", écrivent les architectes.



Haute qualité environnementale (HQE) depuis trente ans, l'architecte Yves Perret, qui a dessiné le Centre permanent d'initiatives pour l'environnement, près de Clermont, défend de la même façon les toitures végétalisées, dans tous ses projets. « Il n'est pas raisonnable de minéraliser les couvertures dans de telles proportions, affirme-t-il. Nous devons revenir à des systèmes plus simples, qui puissent influencer le régime climatique estival. Il faut refroidir les villes en utilisant la végétation partout où elle peut être réintroduite. Une partie des difficultés actuelles rencontrées aussi pour l'eau pourrait être résolue par une nouvelle conception de l'architecture. » En construisant, on détruit forcément une partie de l'humus, provoquant des étiages de plus en plus bas et des crues de plus en plus violentes. Certains spécialistes estiment même que la surface ainsi perdue dépasse le fameux trou d'ozone. « Le climat fonctionnant mal, le système perd sa fécondité globale », en déduit Yves Perret.

Au moment où l'on parle tant de l'évolution du climat, il n'oublie pas cette « technique d'aménagement durable, méconnue en France », comme le reconnaissaient les participants au colloque "Ville, architecture et innovation", il y a quelques années. Alors qu'elle

est largement utilisée en Allemagne - le marché est estimé à plus 13 millions de mètres carrés par an - où la plupart des villes proposent des incitations financières pour le développement des toitures végétalisées et dans la plupart des pays d'Europe, et qu'elle a tendance à se développer rapidement en Amérique du Nord. Au Japon, cette technique est encouragée par une réduction de taxes. Dans une des villes les plus polluées de Chine, Pékin, les autorités ont décidé d'équiper une partie des nouveaux immeubles de terrasses végétalisées, pour les Jeux olympiques.

Une révolution culturelle

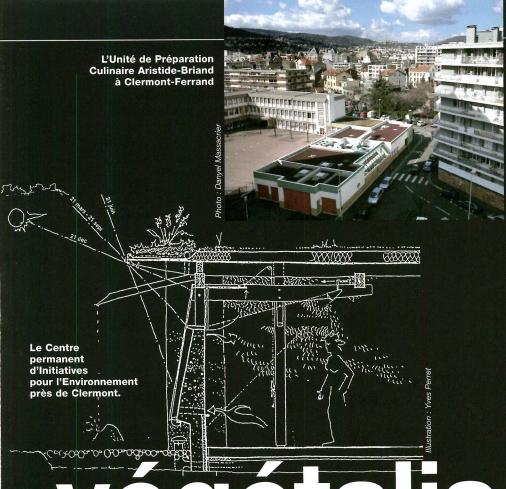
Pour que la France change d'attitude, il faudrait une véritable révolution culturelle de la part des maîtres d'ouvrage mais aussi des élus municipaux qui, bien souvent, ont bloqué toute évolution en interdisant ce type de toiture dans les plans d'occupation des sols.

Cette solution, par exemple, a été refusée, dans un premier temps, par la préfecture, pour la toiture du gymnase de la nouvelle école Jules Ferry, à Clermont-Ferrand, se souvient Jean-Marie Louviaux. responsable du projet aux services techniques de la Ville, sous prétexte que le POS n'autorisait que les tuiles. Plus ouvert, l'architecte des Bâtiments de France et l'architecte conseil départemental en ont accepté le principe, à condition qu'elle ne se voit pas de la rue. Mais aujourd'hui, certaines villes, comme Paris, l'intègrent dans leur plan local d'urbanisme..

Dans la majorité des cas, les architectes prévoient un élément drainant installé sur l'étanchéité, recouvert d'un substrat - une couche de pouzzolane pour l'école Jules-Ferry -, puis d'un tapis de sedum, une plante très résistante, épais de quelques centimètres en fonction de la pente, changeant d'aspect en fonction des saisons et de la floraison des végétaux, le tout soutenu par une toiture en bac acier, en ciment ou en bois. Mais dans certains cas, comme à l'arrière de la bibliothèque de Clermont, l'architecte a prévu une véritable terrasse-iardin cultivable, épaisse d'un mètre,

Le nouveau bâtiment de l'IUFM à Clermont-Ferrand. évitant ainsi les chocs thermiques pour les livres, en renforçant les structures pour recevoir une surcharge d'environ une tonne par mètre carré. Ces toitures peuvent servir aussi d'espaces verts de substitution pour les habitants qui les surplombent, comme à l'unité de préparation culinaire installée à l'école Aristide-Briand par la Ville de Clermont ou encore pour l'extension du Mille Club, au pied des tours Galaxie.

Mais pourquoi être si réticent lorsqu'on sait que les toitures minérales, « vite sèches, vite chaudes », comme le rappelle Yves Perret, contribuent à accélérer les àcoups climatiques, que les sols publics, entièrement minéralisés donc étanches, accélèrent le cycle de l'eau, empêchant le sous-sol de jouer son rôle de filtre et d'amortisseur hydraulique ? « Alors que les toitures végétalisées limitent fortement les chocs thermiques et assurent une barrière efficace vis-à-vis des ultraviolets destructeurs, permettant un meilleur vieillissement des bâtiments. Toutes les expériences menées dans ce sens confirment une économie certaine sur les coûts de maintenance et de renouvellement. Elles diminuent les volumes et donc les débits d'eau rejetés dans les réseaux, tout en assurant une "climatisation gratuite", retardent l'écoulement des pluies d'orage et limitent ainsi



tion de l'habitat. Bien que ce type de végétation "vivante", qui change et se déplace au gré des saisons et des conditions climatiques, ne correspond pas à l'idée traditionnelle qu'on se fait du jardin luxuriant et verdoyant. Quelques précautions doivent être prises avant de choisir une toiture végétalisée, en particulier, s'assurer que la charpente est capable de supporter de 90 à 130 kg/mètre carré, de la mise en oeuvre d'un traitement antiracine, nécessaire à l'étanchéité de la toiture, monter une fois par an sur le toit pour supprimer les mauvaises herbes, comme dans un jardin... Et faute encore de projets suffisamment nombreux, il manque aussi d'entreprises spécialisées.

La toiture écologique s'inscrit donc dans la démarche HQE, en participant aux économies d'énergies induites par le rôle d'isolation

gétalisée

Le plus grand mur végétal du monde

Avec le bâtiment administratif du musée du Quai Branly, conçu par Jean Nouvel, Paris possède le plus grand mur végétal du monde. D'une surface de 800 mètres carrés, il comprend 15.000 plantes sélectionnées parmi 150 essences de fleurs, fougères, arbustes, venues du monde entier : Japon, Chine, Etats-Unis, Europe centrale...

Le principe est le suivant : deux couches de feutre solidaires d'une feuille de polypropylène sont agrafées sur des plaques de PVC expansé de 10 mm d'épaisseur (support étanche), puis fixées sur une ossature métallique, pour assurer une isolation avec le mur porteur. Sur ce feutre en polyamide, à fort pouvoir de capillarité et de rétention d'eau, se développent les racines des plantes, installées sur toute la hauteur du mur, à raison d'une vingtaine de végétaux par mètre carré.

les inondations, permettent la production de vapeur d'eau, indispensables aux végétaux. » Toutes ces possibilités ont d'ailleurs été confirmées par le CSTB, à la suite d'expérimentations. Véritable "poumon vert" pour la ville, elles absorbent aussi différents polluants urbains, contribuant à diminuer la pollution atmosphérique, libèrent de l'oxygène et fixent le CO₂. Ce type de toiture participe encore à la chaîne alimentaire en attirant des insectes, confortant ainsi « la vitalité collective. »

Une démarche écologique

A ces différents facteurs, il convient d'ajouter l'apport esthétique de ces aménagements, participant à leur intégration dans l'environnement et à la valorisathermique (cible 4), en régulant le confort thermique d'été grâce à l'hygrométrie apportée par la végétalisation et l'isolation thermique de la toiture (cible 8), en améliorant la qualité du paysage, la biodiversité et en favorisant l'intégration du bâtiment dans l'environnement urbain (cible 1), en utilisant des produits renouvelables, demandant peu d'entretien (cible 2), en ralentissant et en limitant le rejet des eaux d'orages dans les dispositifs d'évacuation des eaux pluviales (cible 5).



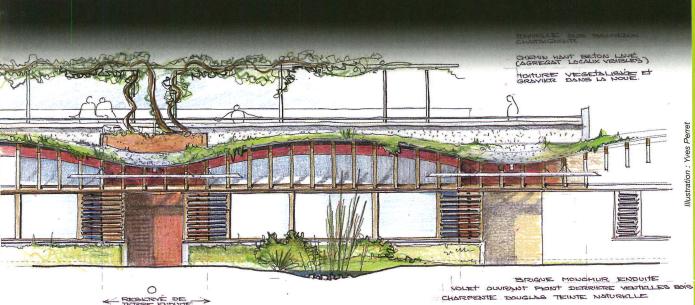


L'exemple des anciens

Jusqu'à la fin du 19° siècle, « à une époque où les communications étaient difficiles, les paysans isolés n'avaient guère le choix quant aux matériaux de construction à utiliser, écrivent Luc Breuillé, Richard Dumas, Roland Ondet et Patrice Trapon, dans leur livre, Maisons paysannes et vie traditionnelle en Auvergne, paru aux éditions Créer. Ainsi les roseaux, les genêts et surtout la paille de seigle ont longtemps couvert les maisons de nos aïeux, tant et si bien que nombre de paysans, peut-être par superstition, sans doute pour leur confort, sûrement par économie, étaient restés fidèles à cette couverture végétale. Mais ces chaumières, encore si nombreuses il y a quelques décennies, ont aujourd'hui pratiquement disparu du paysage auvergnat. »

L'ancêtre du buron

A la fin du Moyen Âge, existaient déjà, dans les Monts Dore, creusés dans le sol « des cabanes qui n'étaient probablement rien d'autre que des bâtiments d'estive. (...) Il est probable que l'ensemble ainsi constitué formait un village d'été : chacun des creux servant d'étable, de fromagerie, de cave... Le creux isolé étant sans doute l'abri du berger. (...) La charpente, faite de troncs posés sur les talus latéraux était sans doute recouverte de branchages, de mottes de terre ou de mousses. Ce mode de construction, malgré sa rusticité, persista pendant plusieurs siècles. Ainsi lorsque les villages d'été ont disparu au profit d'un seul bâtiment beaucoup plus vaste, le procédé demeura le même, tel qu'en témoignent les observations faites au 18° siècle. »



carnet

Le Conseil

de l'Ordre souhaite

la bienvenue

aux confrères

récemment inscrits à notre Tableau :

Laure Bertin-

Schwartzmann,

Christophe Blondet,

Éric Boudet.

Bernard Camp,

Jean-Louis Faure,

Xavier Fourot,

Hugo Franck,

Jacques Frealdo,

Anne Garnaud, José Gil,

Bernard Labasse,

Marcin Marchewka,

Rachel Maurel,

Jean-Marc Mercier,

Séverine Poiseau,

Guy Saint-Béat, Jean-Paul Salmet,

Sandrine Sauvetre-

Poitrenaud,

Géraud Stehelin

et Yann Zukow.

Toutes nos

félicitations à

Antoine Armynot

du Chatelet,

Serge Dupre

et Georges Foussat

pour l'honorariat de la profession.

observatoire des concours

ATTENTION! Le tableau ci-dessous est basé sur les travaux du jury et ne présage en rien de la décision de l'attribution définitive du marché.

Lleu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
LANGEAC Haute-Loire	Construction d'un EPAD de 80 lits	Hopital local de Langeac	11-avril-06 Bouniol, Trinh	Chabanne et Partners/ CRR/ Groupe/	16-oct-06 Bouniol, Trinh	Chabanne et Partners/	5,95 M € HT
LURCY LEVIS Allier	Construction d'une unité alzheimer et restructuration de chambres	EHPAD Maison de retraite de Lurcy Levis	24-mai-06 Hecquet	Lerner-Menis- Noailhat/ Bruhat-Bouchaudy/ Carrés Bleus/	09-nov-06 Hecquet	Bruhat-Bouchaudy/	1,6 M € HT
SAINT-OURS -LES-ROCHES Puy-de-Dôme	Réalisation du centre d'hébergement collectif Clair matin	Communauté de Communes Volvic sources et volcans	21-juil-06 Bouesnard	Estier-Lechuga/ Montrieul/ Jourdes-Soulas/	27-nov-06 Bouesnard	Montrieul/	3,4 M € HT
MOULINS YZEURE	Réhabilition avec extension des pavillons : Pharmacie	Centre hospitalier Moulins Yzeure					
AIGUEPERSE- Puy-de-Dôme	Aménagement de la maison du Nord Limagne	Communauté de Communes Nord-Limagne					2,1 M € HT
VOLVIC Puy-de-Dôme	Réalisation d'une piscine	Commune de Volvic	05-sept-06 Bouesnard Gaillard Lanquette Lechuga	Chabanne & Partners/ Xanadu-Arcos/ Rougerie/	19-déc-06 Bouesnard Gaillard Lanquette Lechuga	Chabanne / & Partners	4,51 M € HT
AVERMES Allier	Requalification du Parc des expositions	Communauté d'agglomération de Moulins	18-sept-06 Grosmond Soulas-Perrot	Architecture Frédéric Lebard/ Reuillard-Fonvieille/ Nicolas C. Guillot/	14 et 20-nov-06 Grosmond Soulas-Perrot	Nicolas C. Guillot/	2,85 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Création d'un centre de tennis couverts	Rìom Communauté	12-oct-06 Allezard- Chambon Bouesnard, Bouniol Courant Soulas-Perrot	Moinard-Blanchet/ Castanie-Salles/ Bresson-Combes-Ondet/	09-janv-07 Allezard- Chambon Bouesnard, Bouniol Courant Soulas-Perrot	Moinard-Blanchet/ et Castanie-Salles/ ex-aequo retenue par la PRM : Castanie-Salles/	1,51 M € HT
RIOM Puy-de-Dôme	Centre hospitalier Guy-Thomas Construction d'une unité centrale de production alimentaire d'une capacité de 2700 à 3200 repas/jour	Centre hospitalier Guy-Thomas	25-sept-06 Bouesnard	Sextant/ Daublain-Hanssen/ X'teo/	01-déc-06 18-janv-07 Bouesnard	Sextant/	2,7 M € HT
CLERMONT- FERRAND Puy-de-Dôme	Centre hospitalier Saint-Jacques Construction d'un nouveau bâtiment destiné au service d'hémodialyse	Centre hospitalier Universitaire	20-nov-06 Allibert	CRR/ AIA/ BDM/	08-mars-07 Allibert	CRR/	5,9 M € HT
SAINT-DIDIER- EN-VELAY Haute-Loire	Restructuration de la Maison de retraite	Maison de retraite de Saint-Didier- en-Velay	15-nov-06 Combronde Courant	Fabre-Galvano/ Genius-Loci/ At'las/	02-mars-07 Combronde Courant	Genius-Loci/	6,17 M € HT
MONTLUÇON Allier	Restructuration de 131 logements à caractère sociaux sur le site de Fontbouillant	Office public d'HLM de la Ville de Montluçon	17-nov-06 Hecquet	Tectum Architectes urbanistes/ Metropole Architecture Paysage/ Babylone Avenue/ CRR/ Berger-Manaud-Fouquet/	08-fév-07 excusé	Berger-Manaud- Fouquet/	
BRIOUDE Haute-Loire	Restructuration du lycée Lafayette	Conseil régional d'Auvergne					5 M € HT



Je désire recevoir les trois prochains numéros d'Auvergne Architectures au prix spécial de 15,24 €.

Je recevrai par ailleurs les invitations aux manifestations organisées par le Conseil Régional de l'Ordre des Architectes

Nom	
Société ou Organisme	
Code postal	Ville
Date	Signature

Envoi du bulletin d'abonnement et du réglement (chèque de 15,24 € ou 21,34 € pour l'étranger) à l'Ordre des Architectes Région Auvergne, 40, boulevard Charles de Gaulle 63000 Clermont-Ferrand

Entreprise MONTES

- Ravalement de façades
- Tous enduits et peinture
- Isolation extérieure
- Sablage
- Enduit mural décoratif à la chaux taillé à la main



7, rue Pierre Boulanger 63430 Les Martres d'Artières Tél. 04 73 37 92 36 Portable: 06 84 60 06 91

Fax 04 73 36 94 40 mail: eurl.montes@orange.fr









ASSECHEMENT DES MURS

Same transcul

MURS HUMIDES
SALPETRE





PLUS JAWAS ÇA







Dépenses inutiles
Prolifération d'acariens
Apparition de champignons
Aggravation des maladies respiratoires

















LES AVANTAGES DU PROCEDE MUR-TRONIC

- Mur-Tronic s'attaque à la cause des remontées capillaires
- Supprime la montée d'eau sur la totalité du bâtiment à traiter
- D'une efficacité totale quelque soit l'épaisseur et la nature des murs
- Mur-Tronic assèche indifféremment sols, murs, caves, refends et cloisons
- Aucun travaux d'installation
- Sans piles ni consommation électrique
- Pose rapide, sans forages ni dégradations
- Durée de vie supérieure à 50 ans
- Supprime définitivement les odeurs de moisi



Entreprise régionale

Partenaire du Groupe MUR-TRONIC SUD-FRANCE - Applicateur Exclusif Mur-Tronic régions Auvergne - Limousin

Tél. 04 73 90 59 59

WWW.MUR-TRONIC.COM

Fax. 04 73 27 37 97

mur-tronic

		ne documentation
complète	sur le procéd	é mur-tronic

Je désire être contacté pour un diagnostic précis sur mes problèmes d'humidité

Nom

Prénom

Fonction Adresse

Code Postal

Ville

Tél.

Fax

E-MAIL

A.C.F

Assèchement du Centre France Monsieur Noël Sacchetto

23, rue des Vergers 63800 COURNON D'AUVERGNE